

Appel à candidature

7^{ème} Biennale de pastel et de sculpture des Monts du Lyonnais

du 11 au 27 juin 2021

Invitée d'honneur pastel : Frédérique PERRENOT PINTON

Invitée d'honneur sculpture : Véronique ROUGY

Lieu de l'exposition :

Espace La Bâtie – 549 route de Mornant 69440 Saint Laurent d'Agny

Délais à respecter :

Clôture des inscriptions : réception du dossier avec les pièces demandées **Lundi 29 mars**

Dépôt des œuvres : **Mercredi 9 juin de 10h à 19h** - à l'Espace La Bâtie, 549 route de Mornant à Saint Laurent d'Agny

Les œuvres expédiées (*ne concerne pas les sculptures*), le seront dans un emballage rigide et réutilisable pour le retour, **avant le 30 mai**, à HORIZON PASTEL 510 route du ranfray 69440 Saint Laurent d'Agny

Vernissage de l'Exposition : **Vendredi 11 juin à 19 h** - A l'issue du vernissage, convivialité autour d'un repas entre pastellistes, sculpteurs (es) et bénévoles

Clôture de l'Exposition et Retrait des œuvres : **Dimanche 27 juin à 18h**

Droits à acquitter :

Cotisation 2021 s'élève à 20 € paiement à l'ordre d'Horizon Pastel

Frais d'accrochage 10 € par tableau sélectionné – **forfait 30 € pour les sculptures** (règlement à faire après la sélection)

Sélection :

La sélection sera assurée par un comité de sélection. Sa décision est sans appel

Les artistes sélectionnés seront informés de la décision du jury et du nombre d'œuvres sélectionnées – **3 maximum pour le pastel – 5 pour les sculptures**

Caractéristiques des œuvres :

Toutes les œuvres exposées doivent être exécutées au PASTEL SEC, sanguine, fusain. Les techniques mixtes sont acceptées à la condition que le Pastel Sec représente plus de la moitié de l'œuvre.

Pour des raisons légales toutes copies ou reproductions d'œuvres existantes sont interdites dans nos expositions, ainsi que les œuvres réalisées en formation, cours, stages

Elles devront être encadrées sobrement avec un système d'accrochage solide - l'association ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de casse ou détérioration due au non respect de cette dernière consigne- .

Elles doivent porter une étiquette ou fiche collée sur l'arrière indiquant : le prénom et nom et/ou pseudo du pastelliste, le titre de l'œuvre, le format cadre compris, le téléphone et le prix de vente.

Toutes matières sont acceptées pour les sculptures. Les sculpteurs (es) devront fournir leurs supports d'exposition.

Ventes des œuvres :

Les artistes s'engagent à mettre à la vente les œuvres exposées. Dans l'objectif d'un bon fonctionnement, seuls les organisateurs sont habilités à réaliser les ventes. En cas de vente, l'artiste s'acquittera d'un don correspondant à 15 % de la valeur de l'œuvre, au profit de l'association Horizon Pastel

Responsabilités :

L'association s'engage à prendre le plus grand soin des œuvres qui lui sont confiées mais décline toutes responsabilités pour les œuvres en cas de vol, incendie ou toute autre détérioration, pendant la période de dépôt ou d'exposition. Chaque artiste exposant peut assurer ses œuvres s'il le juge nécessaire.

En ce qui concerne la réception et le renvoi des œuvres par colis, l'association décline toute responsabilité, qu'il s'agisse de vol, de disparition, incendie ou détérioration de toute sorte, au cours du transport tant à l'aller qu'au retour. Horizon pastel ne saurait être tenu pour responsable de toute détérioration du fait du transporteur.

L'artiste sélectionné autorise sans réserve « *Horizon Pastel* » à utiliser son nom et son image et celles de ses œuvres exposées dans tous les supports de sa communication y compris dans la production et impression de cartes postales (1 image par artiste exposant sera choisie par Horizon Pastel). Les cartes postales seront mises en vente pendant la durée de la Biennale et tous les profits iront directement à Horizon Pastel pour collecter des fonds afin de financer une partie de l'exposition.

Permanence :

Il est demandé à chaque exposant d'assurer au moins une permanence durant toute la période de l'exposition, bien entendu en fonction de ses disponibilités.

Animation :

Chaque jour, il pourra être réalisé des démonstrations et des stages de formation au pastel.

Tout pastelliste sélectionné souhaitant participer aux démonstrations devra indiquer ses dates et heures de disponibilités. Le montant de la vente éventuelle des démonstrations est du seul ressort de l'artiste

Documents et pièces à fournir pour l'inscription :

ATTENTION :

Nous vous demandons le respect strict des conditions de composition du dossier afin de ne pas vous voir refuser votre candidature

Bulletin d'inscription à la sélection : nom, prénom, adresse postale, n° de téléphone, adresse mail et site internet (s'il existe)

Photo des œuvres sans cadre, sans vitre de très bonne qualité (JPEG) (1200x900 pixels minimum), par e-mail à contact@horizon-pastel.fr (5 maximum) avec les mentions suivantes : auteur, titre, dimensions avec encadrement (bien indiquer d'abord la largeur x hauteur). Les visuels pixélisés, flous, au format png ou encore dans un fichier word ne seront pas acceptés dans le but de garantir un niveau de qualité optimale des outils de communication.

Curriculum-vitae succinct à jour avec photo de l'artiste, vos coordonnées précises, lisibles et complètes : nom et prénom, adresse, tél, adresse e-mail, site internet, blog, etc...

Un chèque de cotisation à notre association pour l'année de 20 € à l'ordre d'Horizon Pastel

**Le chèque de cotisation est à adresser au siège de l'association :
HORIZON PASTEL 510 route du ranfray 69440 Saint Laurent d'Agny**

Bulletin d'inscription au
7^{ème} Biennale de pastel et de sculptures
des Monts du Lyonnais
du 11 au 27 juin 2021

Clôture des candidatures le lundi 29 mars

Nom : Prénom :
Pseudo : N° Siret :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone Fixe : Téléphone port :
Site : Mail :

TITRE des œuvres	Format encadré larg. x haut.	Format sculptures	PRIX de vente
1			
2			
3			
4			
5			

Cotisation : 20 € pour adhésion en tant que membre par un chèque à l'ordre d'Horizon Pastel

Photo personnelle insérée dans le CV

Curriculum Vitae succinct du parcours artistique à jour

Photos des œuvres au nombre de 5 au maximum avec votre nom et le titre de chacun d'eux

Bulletin d'inscription et photos avec titres à **envoyer par mail** à : contact@horizon-pastel.fr

Bulletin d'inscription original + 1 chèque de 20 € à envoyer par La Poste à

HORIZON PASTEL - 510 route du ranfray 69440 Saint Laurent d'Agny

Chaque artiste sera personnellement informé de la décision du jury

« Je soussigné (e), déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions du règlement de Horizon Pastel ».

Fait à

Signature